

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 37

Artikel: La nouvelle Orbe
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194470>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS
datent du 1^{er} janvier, du
1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou
du 1^{er} octobre.

La Nouvelle Orbe.

Tous nos lecteurs connaissent la préférence marquée que les Lausannois ont eue de tout temps pour les rives du Léman comme but de promenade. C'est presque toujours du côté de Lavaux ou La Côte que nous les voyons se diriger les beaux dimanches d'été. Il leur faut décidément la vue du lac et de ses rives couvertes de pampres ; il leur faut, pour s'égayer, les vins généreux qui y mûrissent.

Comme partie de plaisir, le Lausannois se décide difficilement à prendre la ligne de Neuchâtel, sur laquelle un mouvement considérable s'est cependant manifesté depuis l'ouverture de l'Exposition d'Yverdon, qui attire chaque jour des milliers de visiteurs. On trouve cette contrée moins gaie, moins riante ; mais soyons justes ; elle a bien ses attraits, et cela tout particulièrement dans le parcours de Lausanne à Chavornay, par exemple, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'on atteint les plaines monotones et marécageuses de l'Orbe.

Quoi de plus beau, de plus frais, de plus fertile que cette partie du canton ; quoi de plus réjouissant pour l'œil du voyageur que ses jolis villages, ses jardins fleuris, ses beaux vergers, dont les arbres plient sous le poids des fruits !

Et au-dessus de ces riches campagnes, la chaîne du Jura qui se dessine dans ses moindres détails, avec ses sommets arrondis, ses vastes forêts de sapins, ses grands pâturages et ses chalets, dont les murs blancs et la toiture en tavillons étincellent au soleil. Tout cela vous offre un panorama qui a bien son charme, n'en déplaise aux adorateurs des chemins poussiéreux et des murs brûlants de Lavaux.

Et voyez la jolie et pittoresque ville d'Orbe qui apparaît là-haut avec ses vieilles tours. Ne semble-t-elle pas inviter le promeneur à lui rendre visite.

Ah ! c'est que, vous savez, Orbe n'est pas restée en dehors du mouvement et des progrès actuels ; Orbe a son chemin de fer électrique, aussi bien que Montrœux !

Sautons donc à bas du train à Chavornay, pour monter là, tout près de la

gare, dans le joli wagon du tram, circulant sur une voie de largeur normale. Le trajet se fait vraiment avec une douceur remarquable, et le coup d'œil qu'on embrasse en s'élevant insensiblement vers l'antique cité bourguignonne est superbe. La chaîne des Alpes se présente magnifiquement, dominée par le Mont-Blanc, dont la masse imposante apparaît dans tout son éclat.

A deux minutes d'Orbe, changement de décor. En traversant un pont de fer, l'œil plonge au fond d'une gorge étroite où la rivière roule de cascade en cascade ses eaux bruyantes, dont une partie actionne des moulins et des usines qui ont leur réputation.

Puis vient le grand pont en pierres, construit en 1823, œuvre d'art remarquable, apparaissant tout-à-coup, derrière les grands arbres penchés sur la rivière, sous un aspect vraiment imposant. Formé d'une seule arche en plein cintre, de 36 mètres d'ouverture, il réunit les deux collines dans l'endroit le plus élevé. Ses trottoirs ne sont pas à moins de 30 mètres au-dessus du niveau de l'eau. L'exécution a coûté 200,000 fr.

Une petite arche a été pratiquée dans le pied-droit de cette immense construction, pour donner passage au chemin de fer électrique, qui aboutit à une gare très jolie, très coquette, mais de laquelle il faut gravir une pente par trop raide pour arriver en ville.

C'est ainsi qu'en 15 minutes, dès la gare de Chavornay, on atteint une localité fort intéressante et peut-être trop négligée jusqu'ici par les promeneurs.

Orbe, l'une des plus anciennes villes de la Suisse romande, possède des antiquités remarquables ; les ruines de son château, situées sur une terrasse qui domine la ville et d'où l'on jouit d'une vue splendide ; l'architecture si originale de son église et les sculptures fantastiques qui la décorent ; les belles mosaïques romaines découvertes dans le voisinage, au bord de la route qui conduit à Valleyres-sous-Rances, tout cela mérite d'être visité.

Les environs d'Orbe sont charmants, surtout le petit *Vallon du Tir* ou *Chemin des Philosophes*, qui est très romantique. Si le sentier qui le traverse pouvait être

prolongé en suivant le bord de la rivière, il offrirait par-ci par-là des curiosités naturelles, des parois de rochers imposantes, des gorges qui ne le cédraient en rien à celles de Covatannaz et de l'Areuse.

Le récent barrage des forces motrices est venu donner à ce vallon un nouvel attrait. L'Orbe, très large en cet endroit, forme, en amont, un lac mignon, vrai miroir encadré de verdure, d'où l'eau se précipite d'une hauteur de 15 mètres. Elle coule d'abord unie et calme comme une large nappe d'huile, puis se transforme bientôt dans sa chute en un vaste bouillonement d'où s'élèvent des nuages de gouttelettes qu'on aperçoit déjà dès l'entrée du vallon.

Cette magnifique chute, qui se confond avec celle formée par le trop-plein du canal destiné à actionner les dynamos, produit un bruit tel qu'il est impossible, même à une certaine distance, d'échanger quelques paroles. La beauté du spectacle qu'on a devant les yeux ne se décrit là que par des signes.

Donnez ensuite un coup d'œil à l'usine ; il est intéressant d'en voir fonctionner les machines ; mais ayez soin de déposer votre montre à l'entrée, si vous ne voulez pas qu'elle se détraque sous l'influence électrique et batte la breloque.

Une autre promenade à citer, et surtout à faire, est celle qui conduit, en demi-heure, d'Orbe à Montcherand et, de là, à travers une forêt de chênes, au rocher escarpé dans lequel s'ouvre, sur le lit de l'Orbe, une grotte haute de 4 ½ mètres et large de 9, tapissée de stalactites qui ont la forme de prismes hexagones demi transparents et diversement colorés. Autrefois, nous dit-on, la *Société d'Orbe* décernait tous les ans un rouet à la fille du village voisin qui avait rempli le plus fidèlement les devoirs de la piété filiale, et la fête avait lieu, au son de la musique, dans la grotte de Montcherand.

Depuis la terrasse naturelle qui précède cette grotte, on admire un tableau imposant formé par des forêts, des rochers menaçants et de profonds abîmes où l'Orbe se précipite avec fracas.

Si, comme cela nous est arrivé, vous vous attardez jusqu'à la tombée de la

nuit, dans cette ravissante promenade, vous ne rentrerez pas à Orbe sans éprouver une agréable surprise. Le soir, cette petite ville, maintenant éclairée à l'électricité, est resplendissante de clarté. La force motrice est puissante et les lampes répandues à profusion dans les rues, les établissements publics et les magasins. Cette remarquable installation, dont le succès sera assuré tant que la rivière coulera, laisse certainement bien loin derrière elle notre éclairage lausannois.

Enfin, la petite ville d'Orbe a son cercle, un cercle installé dans de charmants locaux et fréquenté par une société particulièrement aimable, au milieu de laquelle les visiteurs sont toujours reçus avec la plus franche cordialité.

Croyez-moi, lecteurs, consacrez une journée à la course attrayante dont je viens de vous entretenir; quittez les wagons du Jura-Simplon à la gare de Chavornay, prenez un billet pour le tram et montez à Orbe.

Tiens, c'est vrai, me direz-vous le lendemain, le *Conteur* a du bon quelquefois.

L. M.

Une trombe sur le lac Léman

le 11 août 1827.

Chacun a lu les intéressants détails communiqués à la *Gazette*, par M. le professeur Forel, et reproduits par tous nos journaux, relatifs aux deux trombes qui se sont formées sur le lac Léman, dans l'après-midi du 6 septembre, l'une près de Morges, l'autre entre Pully et Lutry.

A ce propos, on lira sans doute avec intérêt les lignes suivantes, que nous avions en portefeuille et qui sont empruntées aux journaux lausannois de 1827 :

Depuis bien des années, les habitants de la rive orientale du lac Léman n'avaient pas été spectateurs d'un phénomène aussi remarquable que celui que leur a offert l'aspect d'une trombe samedi, 11 du courant, à six heures 52 minutes du soir. Le ciel était couvert; des nuages orageux d'un gris foncé formaient une large ceinture autour du faîte de la chaîne de montagnes qui bordent le lac du côté de la Savoie, et en masquaient ainsi les sommets. Ces nuages étaient portés avec violence de l'ouest au sud-est par un vent assez fort, tandis que la surface des eaux du lac était légèrement agitée par un vent du nord-ouest (*le joran*). Du milieu des nuages, un peu à droite de St-Gingolph, se détacha un lambeau dans une direction verticale, présentant dans sa conformation un cône renversé, qui s'allongea peu à peu jusqu'à la surface du lac sous la forme d'une colonne. Sa grande étendue, la belle couleur rouge-orangé qu'il devait à la réflexion des derniers rayons du soleil attirèrent l'attention d'un grand nombre de personnes. Cette couleur brillante contrastait avec la teinte sombre des montagnes et permit de suivre ce phénomène dans tous ses développements. Depuis le sommet du

cône, situé à plus de 2000 pieds au-dessus de la surface du lac, l'allongement se fit avec une telle vitesse qu'il atteignit les eaux en moins de deux minutes par des mouvements oscillatoires. La hauteur totale de la trombe paraissait être d'environ 3000 pieds, et le diamètre moyen de la colonne de dix pieds.

A l'endroit où s'est effectuée la jonction, une grande masse d'eau fut vivement agitée, offrant les phénomènes d'une forte ébullition. Les bouillons s'élevaient à une hauteur de plus de cinquante pieds et continuaient dans toute l'étendue parcourue par la trombe, qui, en moins de huit minutes, se trouva à l'embouchure du Rhône, présentant dans sa course des ondulations semblables à celles d'un ruban agité par l'air. Elle a continué sa marche à peu de distance, en remontant ce fleuve, toujours liée avec les nuages supérieurs. Alors l'agitation de l'eau cessa et les dimensions de la colonne diminuèrent peu à peu, et bientôt elle s'évanouit complètement. La base du cône fut encore visible pendant deux ou trois secondes et disparut au milieu des nuages.

La formation de cette trombe et l'agitation des eaux ont pu accréditer la fausse idée, encore généralement reçue, que ce phénomène est dû à une chute considérable d'eau, tandis qu'il est évidemment causé par l'élévation de ce liquide.

Tandis que ce phénomène avait lieu, une grêle poussée avec violence jetait la consternation sur plusieurs points du district de Lavaux. A Cully, à Epesses et sur les hauteurs, elle a causé d'affreux dégâts; la moitié de la récolte est enlevée. Pendant près de vingt minutes, on a vu tomber à Cully des grêlons de la grosseur d'une forte balle; à Epesses, on en a trouvé un grand nombre de la grosseur d'un œuf.

Jeûne fédéral.

Chaque année, à l'approche du Jeûne fédéral, on a l'occasion d'entendre discuter dans le public l'origine de cette fête religieuse et nationale; et nous avons pu, au cours de cette semaine encore, nous convaincre que nombre de gens sont fort mal renseignés à cet endroit. Nous croyons donc faire chose intéressante en rappelant d'une manière succincte quelques renseignements tirés d'un historique complet du Jeûne fédéral, publiés dans un *Conteur* de 1867 :

Les premiers jeûnes dont l'histoire suisse fasse mention remontent au seizième siècle. Ces jeûnes, institués par un canton ou une ville, à l'occasion d'une calamité ou d'un bienfait publics, étaient tout à fait locaux et par conséquent célébrés à des époques différentes.

L'impulsion de ces solennités étant partie des cantons protestants, elles ne furent jamais très goûtées dans les cantons catholiques.

Le massacre de la St-Barthélemy (1572) fut l'occasion d'un jeûne dans toute la Suisse réformée.

Le Jeûne genevois, qui se célèbre encore aujourd'hui au commencement de septembre, fut institué en 1698, nous ne

savons en mémoire de quel événement.

De pareilles solennités existaient à Zurich, Bâle, Schaffhouse et autres localités.

L'idée dominante des jeûnes publics du dix-septième siècle était la solidarité des Eglises réformées, ainsi que le démontre la lecture de leurs mandements où il est fait mention des Vaudois du Piémont, des huguenots persécutés et exilés de France, etc.

La victoire des cantons protestants à Willmergen, en 1712, et la paix d'Aaraу furent l'occasion d'une fête religieuse dans toute la Suisse réformée. Dès lors, à la faveur d'une paix, qui dura 80 ans, et sous l'influence des idées humanitaires du dix-huitième siècle, les rapports entre catholiques et protestants s'améliorèrent peu à peu, le Jeûne perdit son caractère exclusif et confessionnel, un rapprochement s'opéra. La Révolution française vint en même temps réveiller l'esprit national, et l'on vit Zurich et Berne faire les premiers pas pour réaliser l'idée d'un *Jeûne fédéral*. Lucerne ne tarda pas à se joindre à eux, et ces trois Etats adressèrent une invitation dans ce sens à leurs confédérés catholiques.

Leur idée fut accueillie par la Diète et, dès 1802, après les troubles de la Révolution helvétique, on eut le *premier Jeûne fédéral*.

Jusqu'en 1816, le jour varia, sans cependant sortir des limites du 5 au 10 septembre. De 1817 à 1832, la solennité avait toujours lieu pour les protestants le second jeudi de septembre, tandis que les catholiques, pour ne pas augmenter le nombre de leurs fêtes tombant sur des jours ouvrables, célébraient le Jeûne fédéral le dimanche suivant.

Mais, en général, les catholiques appréciaient peu cette fête et mettaient peu de zèle et d'empressement à la célébrer. De là des plaintes adressées à la Diète de 1812 par le canton de Berne.

Enfin, en 1831, la députation d'Argovie proposa à la Diète de fixer le Jeûne fédéral au même jour pour tous les cantons, ce qui donna lieu à l'arrêté fédéral du 1^{er} août 1832, statuant qu'il sera célébré dans tous les Etats de la Confédération le troisième dimanche de septembre.

Lo menistrè et lo fifàrè.

On lulu qu'avâi dè tot teimps mé étâ áo cabaret qu'à son tor, avâi fini pè ne pas trovâ prâo dè goût áo vin et sè des-sâitivè avoué cllia bourtâ dè goutte que fâ tant dè mau. S'on la bêvessâi tôt qu'on l'a quand on distillè lè cerisès, les pronmès, lo marque et la dzansanna, cein porrâi onco allâ, poru qu'on ein bâivè pas trâo; mâ cllia drouga qu'on vo veind dein lè cabarets n'est la mâtî dâo teimps què dè la caïnéri, bouna po férè crêvâ la vermena.